

## Questions posées par écrit préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale NSC Groupe du 23 mai 2024

- **Par Monsieur Gaël BIROTHEAU – Actionnaire au porteur**

- 1) Suite au changement de management chez NSC Schlumberger, Monomatic et SATM, pourriez-vous nous éclairer sur les feuilles de route ou les défis des nouveaux managers qui ont été mis en place ?

Réponse : Comme résumé en page 19 de la présentation faite lors de l'AG, disponible sur notre site, Eric OTTMANN et son équipe ont pour priorité principale pour Fiber to yarn de mettre en œuvre des efforts de synergie et un plan de productivité afin de retrouver le niveau de rentabilité atteint avant 2020.

Concernant Monomatic, Dominique BUCHER et son équipe ont pour principal objectif de développer les ventes de machines grâce à des accords techniques ou commerciaux. Le partenariat conclu en 2023 avec la division packaging du groupe Heidelberg en est une première concrétisation, cf. la page 17 de la présentation faite lors de l'AG, disponible sur notre site.

- 2) Concernant le salon de l'ITMA, pourriez-vous nous indiquer quel est le retour des clients et prospects que vous avez eu au sujet des machines mécatronisées ?

Réponse : Des clients venant de 42 pays nous ont rendu visite à la dernière ITMA. Comme résumé en page 14 de la présentation faite lors de l'AG, le retour des clients est positif et encourageant. Certains clients souhaitent conserver des machines classiques, avec la plupart des axes toujours entraînés mécaniquement, quand d'autres exploiteront les possibilités offertes par un pilotage numérique et le big data. Les gammes 50 et Fiumi élargissent donc par le haut l'offre de N.Schlumberger et de SATM.

- 3) Le report déficitaire atteint 64,3 M€. Selon vos scénarios de prévisions budgétaires, à quelle échéance prévoyez-vous l'apurement de ce report déficitaire ?

Réponse : Compte tenu de la limitation actuelle d'imputation des déficits sur le résultat taxable d'un exercice, et des niveaux de résultats attendus pour les années à venir, l'échéance de consommation du total des déficits sera très lointaine.

- 4) Vous indiquez que le marché de l'acrylique recule au profit de la laine. Pourriez-vous nous faire un point sur l'évolution du marché de la laine en 2023 et les perspectives pour 2024 ?

Réponse : Comme indiqué en page 15 de la présentation faite à l'AG, notre carnet de commande actuel concerne la transformation de la laine. Un rééquilibrage s'est opéré par rapport au secteur de l'acrylique dont nous avons bénéficié post Covid comme précisé en page 5 du rapport de gestion 2023.

- 5) Dans plusieurs articles de presse, le groupe N.Schlumberger est cité comme fournisseur dans le filage du lin. Quelles sont les perspectives de N.Schlumberger sur ce segment de marché ? Quel pourcentage le tissage du lin pourrait-il représenter à terme pour N.Schlumberger ?

Réponse : Nous ne sommes pas des tisseurs de lin mais des fournisseurs de technologie. Les fibres libériennes représentent un marché au volume limité sur lequel des acteurs européens et Chinois sont actifs de longue date. Nous sommes en train de tester des procédés innovants. Dans tous les cas, la vente de nouveaux matériels pour traiter les fibres libériennes ne représentera qu'une petite part de notre activité, au mieux.

- 6) Notre groupe détient, au 31 décembre 2023, 44 424 actions en autocontrôle, soit 9,6 % de son capital. Un temps nanti, cet autocontrôle est aujourd'hui libéré de tout nantissement. Quelles sont les réflexions en cours du conseil sur l'avenir de cet autocontrôle ?

Réponse : Le Conseil d'administration n'a pas évoqué ce sujet. Il a retenu pour le moment les priorités suivantes : l'amélioration de notre rentabilité (développement commercial et efforts de productivité) et le retour à un endettement consolidé qui représente une part de nos fonds propres plus réduite qu'actuellement.